

France Nature Environnement Normandie émet un avis défavorable au démarrage du réacteur 3 type EPR de la centrale de Flamanville

Nous pensons que compte tenu des innombrables aléas de ce chantier il est vain d'espérer un fonctionnement satisfaisant . Citons entre beaucoup d'autres les problèmes de qualité des aciers mis en œuvre (ségrégation carbone) , la perspective de devoir changer le couvercle de la cuve à très brève échéance après l'éventuel démarrage, les craintes relatives aux assemblages suite aux incidents survenus sur le réacteur de Taishan, les aventures de Hinkley Point dont la facture s'alourdit de semaine en semaine depuis la dernière décision du Royaume Uni.

Nous déplorons la gabegie financière que représente le projet Flamanville 3 au regard de la nécessité de développer les filières Energies Renouvelables (Eolien, Photovoltaïque, Biomasse). Le déficit abyssal d'EDF s'aggravera encore avec le plan de relance du nucléaire, ce déficit étant pris en charge par l'État et donc le contribuable.

Plus important encore et éthiquement inacceptable est le legs mortifère abandonné à nos descendants, le problème des déchets de haute activité à vie longue n'étant selon nous pas résolu par leur enfouissement.

L'argument de la pertinence d'une énergie « pilotable » pour compenser les intermittences des renouvelables est démenti par les aléas de la production nucléaire, que ce soit pour des problèmes de construction comme Flamanville 3, de corrosion (détectés sur un nombre important de réacteurs) ou les risques liés au déficit estival de refroidissement de réacteurs positionnés sur les fleuves . Par ailleurs les réseaux intelligents sont en développement et les possibilités de stockage également, sous réserve d'une politique européenne de l'énergie.

Enfin, nous dénonçons l'aspect idéologique de la politique énergétique du gouvernement français assimilant le nucléaire à « une énergie du progrès » et la croyance absurde en une technologie prédatrice au sein même d'EDF (conflit interne nucléaire vs renouvelables) . Ne lit-on pas dans le plan de démantèlement de l'INB 167 Flamanville 3 (document EDF DP2D\_EM-DP2D / D455521005905 du 22/09/2021) , « *il n'a pas été identifié d'incertitudes majeures quant à la réalisation du démantèlement d'un réacteur EPR.* » . Les aléas proprement invraisemblables de la construction de Flamanville 3 ont-ils été niés de la même façon ?

Nous appelons l'ASN à la sagesse, à la reconnaissance des évidences et à refuser l'autorisation de démarrage pour ce projet ahurissant.